



Rapport sur les dépenses annuelles de voyages, d'accueil et de conférences de l'Agence spatiale canadienne

Comme l'exige la [Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements](#) du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de frais de participation aux conférences de l'Agence spatiale canadienne (ASC) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016. Il donne également une explication des écarts importants par rapport à l'exercice précédent dans chacune de ces catégories de dépenses.

Cette information est mise à jour annuellement et ne contient pas les renseignements non divulgués en vertu de la [Loi sur l'accès à l'information](#) ou de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#).

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences engagées par l'Agence appuient le mandat ministériel et les priorités gouvernementales.

Le mandat de l'ASC est de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifiques de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et technologies spatiales sur les plans tant social qu'économique.

L'ASC s'acquitte de ce mandat en collaboration avec des organismes du gouvernement du Canada, le milieu universitaire et l'industrie canadienne et les agences spatiales internationales. Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences de l'ASC sont principalement engagées afin d'assurer ces différentes collaborations.

Il est possible d'obtenir des renseignements sur la mission, le mandat et la Loi sur l'ASC en consultant le site internet de [l'Agence spatiale canadienne](#) et sur les activités de programmes en consultant le [Rapport sur les plans et priorités](#) et le [Rapport ministériel sur le rendement](#).



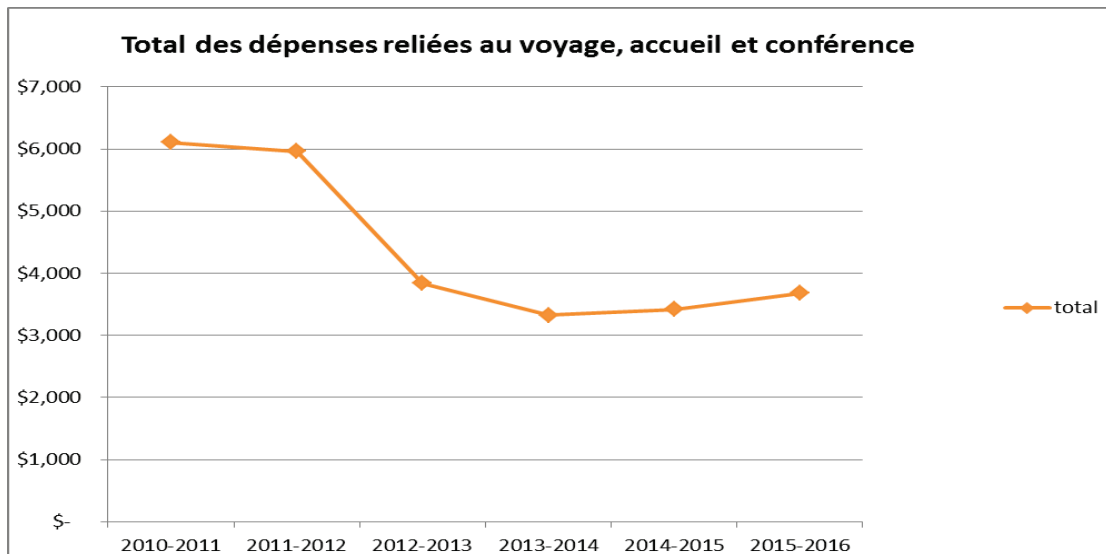
Dépenses annuelles totales de voyages, d'accueil et de frais de participation aux conférences

Catégories de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépenses pour l'exercice précédent se terminant le 31 mars 2015	Écart
	(a)	(b)	(a-b)
(en milliers de dollars)			
Voyages - fonctionnaires	2 472	2 400	72
Voyages - non-fonctionnaires	1 153	935	218
Voyages internationaux du ministre et du personnel du ministre	-	-	-
Total des dépenses de voyages	3 625	3 335	290
Accueil	21	27	(6)
Frais de participation aux conférences	35	58	(23)
TOTAL	3 681	3 420	261

Écarts importants par rapport à l'exercice précédent

Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses totales liées aux voyages, à l'accueil et aux conférences ont augmentées de 261 milliers de dollars, soit une hausse de 7%. La hausse est principalement due aux voyages – non fonctionnaires, dans le cadre de contrats de l'ASC avec ses partenaires. Cette variation annuelle est inhérente et tributaire du cycle de développement de certaines activités de l'ASC.

Tendances des 5 dernières années



Les dépenses de l'ASC ont diminuées plus de 2 millions de dollars, soit 36%, en 2012-2013, dans le cadre du Plan d'action de réduction du déficit (PARD). Depuis, les dépenses sont demeurées relativement stables. Malgré des efforts continus visant à contrôler les voyages, l'ASC ne pourra continuer à réduire ses frais à ce rythme, sans entraver sa capacité à remplir son mandat. Ces dépenses sont engagées en fonction des exigences opérationnelles de l'ASC et sont encadrées au moyen de plafonds de dépenses et de mécanismes rigoureux de suivi.